

UNION PANAFRICAINNE POUR
LA DEMOCRATIE SOCIALE

Secrétariat National

Liberté * Solidarité * Progrès

Brazzaville, le 11 mars 2013.

N°001/U.P.A.D.S/SN

Le Secrétaire Général de l'U.P.A.D.S

- Brazzaville -

A

Monsieur Le Ministre de l'Intérieur
et de la Décentralisation

- Brazzaville -

Objet : Position de l'U.P.A.D.S
sur la Concertation de Dolisie.

Monsieur Le Ministre,

Le 05 mars dernier, à votre initiative, vous avez eu un entretien avec une délégation de la Direction nationale de l'U.P.A.D.S au sujet de la Concertation politique de Dolisie.

A l'issue de votre exposé nous vous avons promis de donner suite à vos propositions après consultation de notre Direction nationale.

Ainsi, nous avons l'honneur de vous confirmer la participation de l'U.P.A.D.S à la Concertation politique de Dolisie aux dates suggérées par vous-même c'est-à-dire entre le 22 et le 25 mars qui ne perturbent pas la préparation et la tenue de notre Congrès.

Cependant, si notre participation à la Concertation de Dolisie n'est soumise à aucune condition, en revanche, notre participation aux élections locales dépendra des conclusions qui en sortiront et des garanties fiables de leur application sur le terrain.

C'est pourquoi nous souhaitons une présence forte et de haut niveau des représentants de l'Union Européenne, des Nations Unies et de l'Union Africaine.

De même, nous vous rappelons que l'U.P.A.D.S à un poids réel qui doit être reconnu par le Gouvernement d'abord, les autres Partis de l'Opposition ensuite. Par conséquent, nous n'accepterons plus la règle du nivellement par le Gouvernement des forces au sein de l'Opposition qui porte gravement atteinte aux intérêts de notre Parti.

Au total, toutes nos préoccupations exprimées en termes de revendications pour parfaire notre système électoral sont consignées dans un cahier de charges que nous vous transmettrons sous peu.

Veuillez agréer, Monsieur Le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.



Pascal TSATY-MABIALA